



cellule formation



formateur



encadrement



agent

• Organiser une journée de formation différée

■ Définition de la condition

La dernière journée de formation, différée, permet à chaque professionnel/stagiaire (reparti entre temps sur son terrain avec des objectifs d'application), d'analyser ce qui a été appliqué ou pas et d'en comprendre les raisons. Tout comme le temps intersession constitue un temps d'apprentissage intégré pleinement à la formation, cette dernière journée s'inscrit dans cette perspective.

■ Justification de la condition

Cette journée permet d'analyser la mise en œuvre des acquis de formation sur le terrain professionnel. Elle permet à la fois de valoriser ce qui a été appliqué avec succès et de travailler sur les résistances et obstacles à l'application. Elle permet également de refaire des liens avec des éléments théoriques et/ou pratiques vus pendant la formation. De plus elle permet d'identifier des conditions liées à l'organisation du travail et qui facilite ou non le réinvestissement.

■ Éléments favorisant la mise en œuvre de la condition

Selon les objectifs de formation, le temps entre le(s) première(s) session(s) de formation et la dernière journée peut être plus ou moins long. En règle générale et de manière empirique, il doit se situer dans un intervalle de 3 à 12 mois environ. L'organisme de formation présente les objectifs et le déroulement de cette journée dans son offre de formation. Elle peut faire l'objet d'une description plus précise par l'organisme dans la proposition de formation.

Cette journée doit être aussi intégrée par les professionnels/stagiaires comme un temps à part entière de leur formation. Il appartient donc au

formateur de la présenter en tant que tel en début de formation, de faire des liens entre les contenus de la formation et cette dernière journée. La détermination des objectifs individuels d'application (qui rappellent le doivent être adaptés au terrain, réalisables et si possibles évaluable) est importante pour mettre en capacité de réussite le professionnel/stagiaire.

■ Moyens mis en œuvre

Chaque professionnel/stagiaire formalise des objectifs personnels validés par le formateur lors de la ou des sessions de formation. Il s'agit d'objectifs d'application. Ceux-ci seront évalués lors de cette dernière journée au cours de laquelle un réajustement pourra être proposé.